

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 19
Votants : 21

L'an deux mil dix-neuf, le 10 février, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 février 2020
PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, Mme DEBAYLE Michèle, M. DOUDARD Christian, Mme DUGUET Nicole, M. EJNER Pascal, Mme GOUILLLOU Agnès, Mme LALEU Marie-Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. MERILLOU Stéphane, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE Agnès, Mme PERRIER Sylvie, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. VINCENT François, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : M. AUROY Olivier, M. JANICOT Philippe (Pouvoir à M. DOUDARD Christian), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard).

Secrétaire de séance : Mme LALEU Marie-Laure

Affiché le : 12/02/2020

12. MOTION DE SOUTIEN POUR LE COLLECTIF INTER-HOPITAUX

Le Conseil Municipal de la commune de Boisseuil s'associe au mouvement actuel des hôpitaux publics.

Le Conseil Municipal déplore la situation actuelle, à savoir :

- les économies imposées à l'hôpital public de plus de 8 milliards d'euros alors que dans le même temps les besoins de la population ont fortement évolué.
- l'activité hospitalière fortement accrue à effectif quasi constant.
- les salaires des personnels hospitaliers gelés.

Cette rigueur a entraîné le cercle vicieux de la pénurie : perte d'attractivité, aggravation des conditions de travail, sous-effectifs chroniques, fermeture de lits ou d'unités faute de personnel, sous-investissement.

Le plan hôpital annoncé le 20 novembre dernier n'est pas à la hauteur des investissements massifs et rapides nécessaires.

Le Conseil Municipal soutient le collectif inter-hôpitaux dans ses revendications pour :

- **un ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie) hospitalier répondant aux besoins ;**
- **une réévaluation du salaire des personnels ;**
- **une réouverture de lits et recrutement de personnel où cela s'avère nécessaire ;**
- **une association aux décisions des usagers et des soignants dans tous les projets hospitaliers et dans la vie des hôpitaux.**

VOTE 21	POUR 20	CONTRE 0	ABSTENTION 1
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Le Maire
Jean-Louis NOUHAUD

